



ÉLECTIONS

Commission Administrative Paritaire

20 OCTOBRE 2011

DÉLÉGUÉS AU PERMIS DE CONDUIRE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Chères et chers collègues,
Chères et chers camarades,

Lors des précédentes élections à la CAP des DPCSR, il y a déjà trois ans, vous avez accordé votre confiance à la liste présentée par la CGT. En effet, par votre vote, vous avez exprimé le souhait, d'être représentés comme l'ensemble de notre corps, délégués au permis de conduire et à la sécurité routière et délégués principaux au permis de conduire et à la sécurité routière.

Vous avez permis, par l'ampleur de vos suffrages exprimés en faveur de la liste présentée par la CGT, que l'un des deux sièges de la CAP soit attribué à la CGT. Ainsi, Jean François CARRIÉ, comme titulaire, et Jean Bernard MARCUZZI comme suppléant, se sont fait forts de porter vos revendications auprès de l'administration, en s'appuyant sur vos réflexions et les idées que nous avons débattues lors des réunions que nous avons organisées avec l'ensemble des agents.

Notre leitmotiv est, aujourd'hui plus que jamais, la défense des droits et des intérêts du corps des DPCSR et des IPCSR au sein d'une administration en pleine restructuration et, comme nous pouvons le constater trop souvent, pas nécessairement dans l'intérêt des agents : RGPP, RH 2013, blocage des salaires, décisions unilatérales et arbitraires... C'est pourquoi, nous sollicitons vos suffrages afin de poursuivre, encore et toujours, sans relâche, le travail de fond que nous exerçons au quotidien. Soucieux de représenter l'ensemble du corps dans toute sa diversité, notre équipe est constituée de jeunes délégués ayant très vite pris la mesure des problèmes liés à leur métier et désireux de s'inscrire dans l'action syndicale, avec le soutien des plus expérimentés d'entre-nous pour lesquels les arcanes de la DRH n'ont plus de secret.

Que ce soit en matière de régime indemnitaire, de PFR, de règle de gestion pour la mobilité des agents, nous avons obtenu des avancées significatives. Pour autant nous ne baissons pas la garde, et nous restons vigilants pour la préservation des intérêts de tous, de même que pour la mise en valeur de notre métier dans la cotation des missions.

Nous n'oublions pas, loin de là, les problématiques spécifiques des délégués principaux en termes de reconnaissance de compétences et de définition de missions ; c'est pourquoi nous revendiquons la création d'une véritable filière métier.

Nous n'abandonnerons pas, voire même, nous allons accentuer la pression sur les DREAL pour obtenir la création de véritables entités sécurité-éducation routière à compétence régionale.

L'expérience, la motivation et les résultats déjà obtenus par vos élus CGT sont une garantie de la défense, efficace et objective, de l'intérêt général de notre corps. La satisfaction des revendications collectives permet l'épanouissement individuel de chacune et chacun d'entre vous.

**Le 20 octobre votez et faites voter
pour la liste CGT**

Nous comptons sur votre confiance renouvelée,
Nous comptons sur votre mobilisation,

Vos candidats CGT-SNPTAS

DÉLÉGUÉS AU PERMIS DE CONDUIRE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

DES ELUS CGT

**A VOTRE ÉCOUTE,
DISPONIBLES ET EFFICACES**

**POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES
DPCSR ET DE LEUR CORPS :**

Avec la CGT JE DIS NON :

NON à la RGPP

NON à RH2013 et aux diminutions d'effectifs

NON au blocage des salaires

NON à l'arbitraire de l'administration

Avec la CGT je me prononce POUR :

POUR un syndicalisme d'écoute de
revendication et d'action

POUR la reconnaissance des délégués et
délégués principaux au sein des missions du
MEDDTL

POUR la mise en place de règles de gestion
équitables

POUR la révision du régime indemnitaire

POUR un service public de qualité

**Le 20
OCTOBRE
2011**



Ensemble préparons notre avenir

La CGT reste et restera au sein du MEDDTL une organisation au service des agents de tous les corps, sans exclusive, pour assurer le maintien d'un service public de qualité.

A l'heure où le gouvernement déploie sa politique de casse de la fonction publique au détriment des agents et des usagers il est important de lui opposer un syndicalisme fort et uni tournant le dos à toute forme de corporatisme source de division et de faiblesse.

La lutte contre la réforme des retraites a montré, que face à un pouvoir, et par conséquent son administration, sans état d'âme, seule l'unité pouvait permettre de faire entendre nos revendications.

La condition de tous devient par le gel des salaires et les contraintes ajoutées chaque jour plus difficile et il nous faut garder cohésion et solidarité.

Dans cet état d'esprit il sera alors possible de défendre corps par corps **et équitablement** la reconnaissance des missions et des compétences de chacun et la mise en place de conditions de travail digne de ce nom.

L'histoire plus que séculaire de la CGT s'inscrit dans cet ensemble. Née de la volonté des salariés de s'organiser collectivement et durablement pour défendre leurs intérêts face à l'oppression et à l'exploitation, pour conquérir des droits et les faire valoir, pour imaginer un monde plus juste et proposer des voies pour y parvenir.

Voter CGT le 20 octobre c'est s'engager pour l'unité , la solidarité l'égalité de tous face à l'administration.

La CGT vous écoute La CGT vous défend

L'action de revendication pour obtenir un calendrier de déploiement de nouveaux postes de délégués sur les départements orphelins ou à effectif supérieur à 15 continue ; elle s'accompagne de la volonté d'élaborer un référentiel métier qui puisse permettre d'avancer dans la réflexion sur l'élargissement du corps de catégorie A.

La CGT demande suite à la restructuration de la DRH la mise en place d'une charte de gestion qui reconnaisse les droits des DPCSR à l'identique d'autres corps de A du MEDDTL et qui supprime les décisions aléatoires d'une CAP à l'autre, instaurant ainsi l'inégalité de traitement entre les agents.

La CGT relance la DRH pour une nouvelle approche de la PFR dans sa part fonction. L'avancée, sélective à l'Île de France pour un encadrement supérieur à 10 agents, obtenue après son intervention (septembre 2010) doit être étendue à l'ensemble du territoire.

La CGT réclame un véritable accompagnement dans la recherche de poste pour les DPCSR qui accèdent au grade de principal.

La CGT souhaite que le dossier de la fusion des corps DPCSR – Attachés fasse l'objet d'un groupe de travail spécifique afin d'apporter une information objective au risque de prendre des orientations arbitraires.

La démarche d'implantation d'entités régionales « Sécurité -Éducation Routière » reste un objectif de la CGT

Le 20 octobre votez et faites voter pour la liste CGT

ÉLECTIONS DU 20 OCTOBRE 2011

Commission Administrative Paritaire
compétente à l'égard des

Délégués au Permis de Conduire
Et à la Sécurité Routière

C.G.T.

Délégués et Délégués Principaux au Permis de conduire et à la Sécurité Routière

CARRIÉ Jean-François

DDTM 83

ROPION Amandine

DDT 05

MARCUZZI Jean-Bernard

DREAL Franche-Comté

ANDRÉ Aurélien

DDT 61

Le 20 OCTOBRE 2011

**Je vote pour la liste CGT capable de porter, défendre et mobiliser pour
gagner nos revendications collectives et individuelles**